



5 Plan de zonage (planche sud)

PLU prescrit par DCM du 03/06/2014
PLU arrêté par DCM du 13/10/2015
PLU approuvé par DCM du 14/06/2016



Édition du 30/05/2016

Légende :

- Limite de zone et de secteur
- UA** Nom de zone
- Espace Boisé Classé
- Espaces Verts Protégés
- Emplacement réservé
- Servitude de mixité sociale
- Patrimoine à protéger au titre des articles L151-19 et L151-23
- Interdiction de changement de destination des rez de chaussée commerciaux au titre de l'article L151-16
- Périmètre de mixité sociale augmentée

Risque de mouvement de terrain :

(arrêté préfectoral du 29/10/1981, modifié le 01/03/1989)

- Risque fort
- Risque moyen/faible

